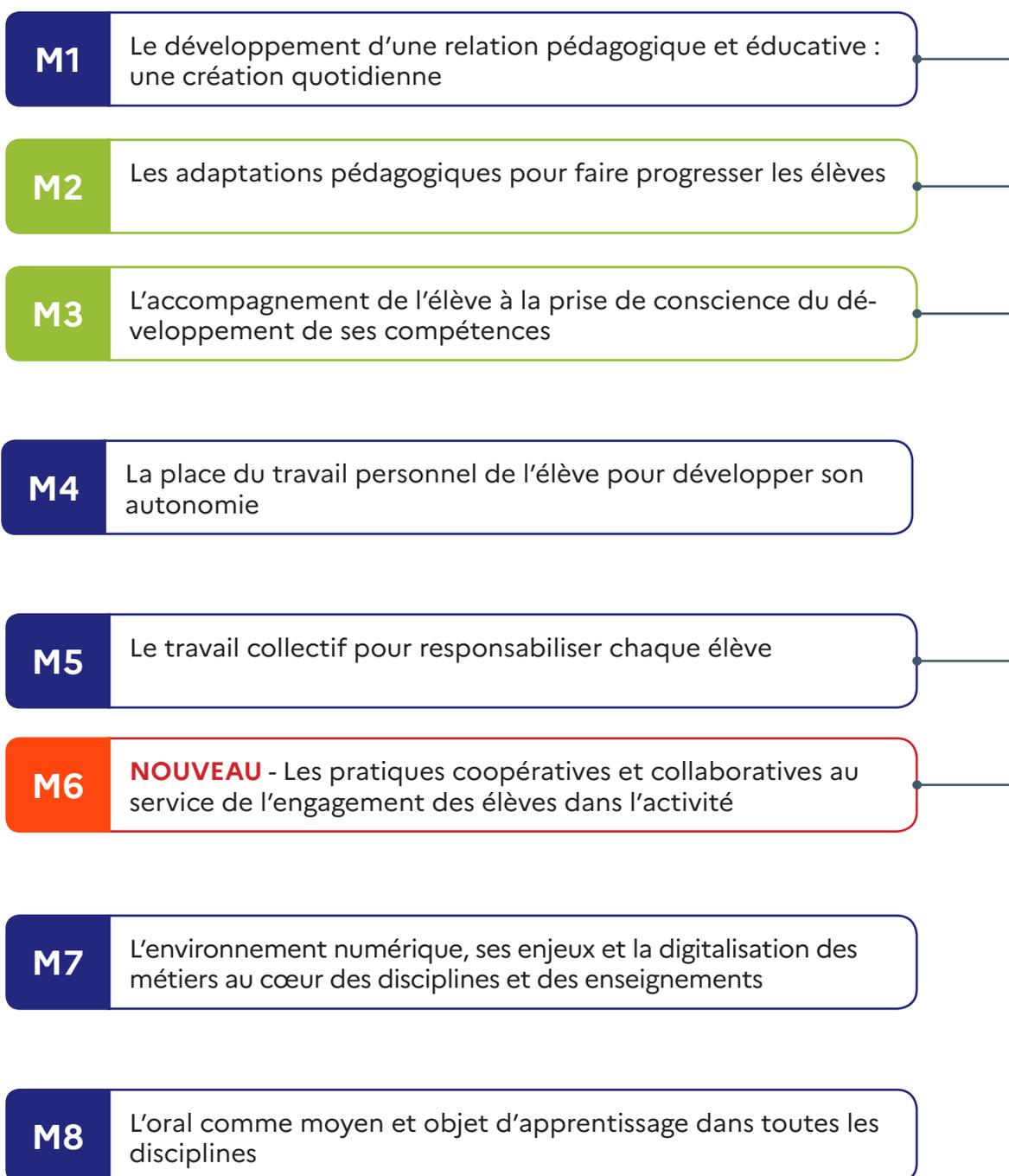


PrAF Voie professionnelle 2024-2025 Organisation des 8 modules dans une logique de parcours de formation modulaire

Durée : 1 journée par module, avec une possibilité de parcours
sur plusieurs modules



PrAF Voie professionnelle 2024-2025

Descriptifs et objectifs des 8 modules

Module 1 - Le développement d'une relation pédagogique et éducative : une création quotidienne

Description du contenu de la formation :

Installer avec l'élève une relation de confiance et de bienveillance, écouter sa parole, c'est favoriser son engagement afin de libérer son esprit d'initiative et lui redonner confiance. Tout élève doit pouvoir oser s'engager, mieux appréhender ses potentialités et être mis régulièrement en situation d'agir sur son environnement. Pour cela, le professeur s'inscrit dans un projet éducatif clair et partagé qui nourrit la confiance des élèves et préserve un climat de sécurité et de justice scolaire. L'enseignement disciplinaire est alors à concevoir comme point d'appui pour impliquer et accompagner l'élève dans son parcours de formation et de citoyen.

Dans une logique de parcours, cette formation peut être complétée par le module 3 "L'accompagnement de l'élève à la prise de conscience du développement de ses compétences" ou le module 2 "Les adaptations pédagogiques pour faire progresser les élèves".

Objectifs pédagogiques :

- Écouter la parole des élèves pour leur redonner confiance et libérer l'esprit d'initiative.
- Instaurer une relation pédagogique et éducative de qualité favorisant l'implication de l'élève.
- Adopter, en tant qu'accompagnateur, une posture favorisant le bien-être et la réussite des élèves dans un climat de confiance.

Module 2 - Les adaptations pédagogiques pour faire progresser les élèves

Description du contenu de la formation :

Faire progresser chaque élève nécessite d'adapter les situations et les outils pédagogiques pour répondre aux besoins identifiés. La différenciation ainsi proposée permet d'assurer le bien-être des élèves, de les valoriser pour soutenir leurs acquis de formation et de faciliter la poursuite de leur parcours.

En s'appuyant sur les résultats de la conférence de consensus sur la différenciation pédagogique du CNET, la formation vise à présenter aux professeurs les multiples pistes et recommandations pour répondre aux besoins repérés, notamment ceux des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Dans une logique de parcours de formation, ce module s'adresse prioritairement à ceux inscrits au module 1 "Le développement d'une relation pédagogique et éducative une création quotidienne" ou qui l'ont suivi en 2022-2023 ou 2023-2024.

Objectifs pédagogiques :

- Prendre en compte les acquis et les besoins des élèves pour construire un parcours de réussite et assurer son bien-être à l'École.
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun.
- Adapter sa pédagogie aux élèves à besoins éducatifs particuliers, dont les élèves en situation de handicap.

Module 3 - L'accompagnement de l'élève à la prise de conscience du développement de ses compétences

Description du contenu de la formation :

Engager les élèves dans leurs apprentissages, suivre leurs progrès et leur faire prendre conscience du développement de leurs compétences sont des questionnements quotidiens du métier. Cette formation vise à répondre à ces enjeux en menant une réflexion sur les outils de suivi et les techniques de verbalisation.

Dans une logique de parcours de formation, ce module s'adresse prioritairement à ceux inscrits au module 1 "Le développement d'une relation pédagogique et éducative une création quotidienne" ou qui l'ont suivi en 2022-2023 ou 2023-2024.

Objectifs pédagogiques :

- Partager avec l'élève les attendus de sa formation et la progressivité du développement de ses compétences disciplinaires, transversales et numériques.
- Permettre à l'élève de valoriser les compétences développées dans différentes situations d'apprentissage
- Accompagner l'élève à expliciter son activité pour prendre conscience de ses acquis et ses marges de progrès.

Module 4 - La place du travail personnel de l'élève pour développer son autonomie

Description du contenu de la formation :

Le travail personnel de l'élève est un des facteurs déterminants dans la réussite scolaire : en mettant en œuvre ses capacités d'attention, de mémorisation, de raisonnement, de planification, il agit sur ses apprentissages. La formation vise à améliorer la perception du travail personnel de l'élève en considérant les deux composantes spatio-temporelles : le travail personnel en dehors de la classe et pendant les séquences de formation en établissement. Le travail personnel de l'élève peut également être considéré dans le cadre d'activités collectives. Plus largement, il s'agit aussi d'interroger la nature des activités qui favorisent l'engagement des élèves. Il représente une préoccupation pédagogique, organisée par chaque enseignant mais aussi structurée en équipe pédagogique.

Objectifs pédagogiques :

- Clarifier l'acte d'apprendre.
- Apprendre à utiliser efficacement un ensemble de techniques pour faciliter l'apprentissage des élèves.
- Identifier des situations d'apprentissage source d'engagement et, par conséquent, de développement cognitif.
- Accompagner l'apprenant à prendre conscience des résultats de son travail personnel.

Module 5 - Le travail collectif pour responsabiliser chaque élève

Description du contenu de la formation :

Un des atouts de l'école est de permettre aux élèves d'apprendre en groupe. Mais le travail de groupe doit être productif non seulement sur l'objectif commun de réalisation, mais aussi sur les apprentissages. Les pratiques pédagogiques récentes le montrent, cela commence par un travail préparatoire du professeur et une organisation précise à mettre en place. Coopérer, collaborer, responsabiliser les élèves, développer leur esprit critique, confronter les points de vue, demandent réflexion et modélisation. Les questions de l'aide, de l'entraide et du soutien par des pairs, nécessitent cette préparation. La formation vise à partager les expériences apparues dans les classes qui organisent des travaux de groupes et des travaux en groupes, à l'image des classes puzzle et des organisations en mini-structures.

Dans une logique de parcours, cette formation peut être complétée par le module "Les pratiques coopératives et collaboratives au service de l'engagement des élèves dans l'activité."

Objectifs pédagogiques :

- Réinterroger les pratiques de travail en groupes, pour les rendre plus productives en matière d'apprentissage et de développement des compétences collaboratives.
- Adopter une organisation spatiale et temporelle adaptée à la collaboration.
- Développer l'autonomie des élèves par la collaboration et l'entraide entre pairs.
- Penser la modalité de coopération en fonction de l'activité proposée.
- Profiter des apports de la recherche pour "travailler en groupe autrement" et développer l'interdépendance positive.

Module 6 - Les pratiques coopératives et collaboratives au service de l'engagement des élèves dans l'activité

Description du contenu de la formation :

Les pratiques pédagogiques en collectifs, établies sur des interactions et un climat de classe laissant la place à l'erreur et à l'encouragement des progrès, ont un effet positif sur l'engagement des élèves dans des activités qui deviennent formatrices. Ces derniers, guidés par les feedbacks du professeur, doivent être en mesure d'identifier leur apport au groupe et les apports du groupe sur leur propre travail. On sait aussi, par les apports de la recherche, que les contextes des situations de travail influencent les performances de chacun. La recherche guide aussi sur les actions préventives à mener pour contrer les différentes comparaisons sociales.

La formation visera à interroger, à l'aune d'études universitaires, les modalités de mise en œuvre de pratiques coopératives et collaboratives pour mettre en lumière les conditions propices aux apprentissages.

Dans une logique de parcours de formation, ce module s'adresse prioritairement à ceux inscrits au module "Le travail collectif pour responsabiliser chaque élève" ou qui l'ont suivi 2023-2024.

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender l'influence des contextes sur la mémoire et l'attention au cours des activités.
- Valoriser l'erreur et agir sur le climat de classe au service des progrès.
- Lutter contre le poids des stéréotypes de genre.
- Exploiter les structures coopératives.
- Assurer des feedbacks parmi les pratiques enseignantes favorables aux progrès des élèves.
- Utiliser un environnement numérique et s'entraîner au travail en équipe.

Module 7 - L'environnement numérique, ses enjeux et la digitalisation des métiers au cœur des disciplines et des enseignements

Description du contenu de la formation :

La transition numérique invite à développer un apprentissage efficace et positif des technologies au service du développement de compétences disciplinaires, professionnelles, numériques et transversales. Du fait de la digitalisation des métiers, les activités professionnelles se transforment et les usages du numérique évoluent rapidement notamment avec l'intelligence artificielle. De nouveaux usages se pratiquent également en classe. L'ensemble de ces évolutions permanentes nécessite de revisiter les modalités d'apprentissage et les pratiques d'enseignement. L'ambition est de former les élèves aux compétences numériques pour qu'ils s'engagent, en tant que futurs professionnels et citoyens, dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie.

Objectifs pédagogiques :

- Sensibiliser à un usage responsable et citoyen du numérique.
- Favoriser le développement des compétences du cadre de référence des compétences numériques (PIX) et des compétences transversales.
- Établir une cartographie des usages du numérique dans les métiers.
- Développer le numérique dans les pratiques de classe.
- Explorer des intérêts et limites de l'intelligence artificielle.

Module 8 - L'oral comme moyen et objet d'apprentissage dans toutes les disciplines

Description du contenu de la formation :

Éduquer à la parole et éduquer par la parole. Aider à la construction personnelle, citoyenne et professionnelle de l'élève, dans toutes les disciplines, par la pratique oratoire, à travers le discours, le débat et le dialogue.

Le règlement général du CAP et du BAC PRO prévoit une épreuve orale pour l'évaluation du chef d'œuvre. Apprendre à poser sa voix, à se tenir pour disposer de véritables compétences relationnelles à l'oral est un enjeu de formation essentiel, c'est pourquoi la présentation du chef d'œuvre prend tout son sens dans une épreuve orale.

Objectifs pédagogiques :

- Encourager les jeunes à prendre la parole en public pour communiquer et débattre.
- Apprendre à interagir à l'oral dans des contextes variés y compris professionnels.
- Apprendre à écouter, ne pas couper la parole et à se respecter, en favorisant le dialogue.
- Favoriser la confiance en soi, clé de la prise de parole en public.

PrAF Voie professionnelle : Offre de formation d'initiative locale

(non exhaustive)

**Les périodes de formation
en milieu professionnel**

La démarche de projet

L'évaluation au service des apprentissages

**Des adaptations pédagogiques pour les
élèves à besoins éducatifs particuliers**